

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE SITES & CITÉS REMARQUABLES ET L'AGENCE DES CHEMINS DE COMPOSTELLE

6 SEPTEMBRE - CANFRANC

Le 6 septembre, à l'occasion de la Rencontre « Les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle au cœur de la solidarité européenne : rencontre des communes européennes » organisée à Canfranc par l'Agence des chemins de Compostelle (ACIR Compostelle), l'Asociacion de Municipios del Camino de Santiago (Espagne) et la Comunidade intermunicipal do Alto Minho (Portugal), Sites & Cités remarquables, représentée par Sophie CASTEL, Adjointe au Maire de Bayonne et Marylise ORTIZ, Directrice et l'ACIR Compostelle, représentée par Nils BRUNET, Directeur ont signé une convention de partenariat.

En présence de 80 personnes, élus, associations espagnoles, portugaises et françaises, les deux associations ont signé cette convention dont les grands axes sont :

- Le développement de la connaissance mutuelle et les partages d'informations, d'expériences entre les deux réseaux avec, prochainement, l'organisation d'une journée de formation conjointe ;
- L'accompagnement des plans de gestion des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, en lien avec leurs documents d'urbanisme, notamment patrimoniaux ;
- Les actions de valorisation, de médiation et de tourisme, en particulier auprès des territoires porteurs du label Villes et Pays d'art et d'histoire ou d'un site patrimonial remarquable.

La signature de la convention est la base d'un partenariat fondé sur le partage d'expériences, la mise en place d'initiatives innovantes entre les deux réseaux, avec la volonté conjointe de construire une relation de partenariat qui réponde aux nécessités de préservation, de mise en valeur et de développement du patrimoine des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

L'Agence des chemins de Compostelle (ACIR Compostelle)

Fondée en 1990, l'Agence des chemins de Compostelle est une association professionnelle, laïque et culturelle. Elle réunit près de 150 adhérents - une centaine de collectivités locales (Régions, Départements, communes et groupements de communes) et une cinquantaine d'associations, d'hébergeurs ou d'offices de tourisme. Depuis sa création, elle agit pour la valorisation des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle et le développement d'un tourisme culturel au service des territoires.

Elle intervient sur le territoire français pour le compte de l'ensemble de ses membres. Des coopérations sont engagées avec les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne et au Portugal et avec d'autres pays européens.

L'Agence constitue un véritable centre de ressources grâce à son expertise sur la thématique, en particulier dans les domaines de la médiation et de la valorisation du patrimoine. Elle a pour mission d'accueillir et d'informer le grand public (conseils pratiques et documentations complètes sur 18 itinéraires en France, en Espagne et au Portugal, informations culturelles...), de conseiller et former les élus et agents des collectivités et les professionnels, de créer et de diffuser des contenus culturels (éditions, expositions...), d'accompagner le développement touristique et de l'itinérance par l'observation des fréquentations et des pratiques, la qualification de l'accueil, la coordination des initiatives portées par les collectivités, la promotion des différents chemins.

Depuis 2016, l'Agence anime le réseau des propriétaires et gestionnaires des 71 monuments et 7 sections de sentier inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco au titre du bien culturel « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France », en partenariat avec les services de l'Etat. Il s'agit alors d'assurer les meilleures conditions de conservation de toutes les composantes du bien, de garantir un très haut niveau de qualité dans l'accueil, l'accessibilité et la valorisation de chaque composante, d'enrichir la connaissance scientifique et veiller à sa diffusion, de favoriser la mise en réseau du bien, son rayonnement culturel et d'évaluer l'impact socio-économique de son développement.

Ce bien du patrimoine mondial résume et nous raconte le pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, les dévotions, les soins, les franchissements, les circulations et les échanges culturels, les légendes et le merveilleux édifié autour des vies des saints et de saint Jacques lui-même, la richesse artistique et architecturale des édifices sélectionnés. Il témoigne du besoin d'une quête ancrée dans la nature humaine. Cette collection de 78 éléments qui forme un bien unique illustre tout le tissu de chemins, d'initiatives ou de patrimoines qui nous relie.

4, rue Clémence Isaure – 31 000 Toulouse

05 62 27 00 05 – accueil@chemins-compostelle.com

www.chemins-compostelle.com / www.cheminscompostelle-patrimoinemondial.fr

Sites & Cités remarquables de France

L'Association des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Sites patrimoniaux remarquables

Sites & Cités remarquables de France est une association créée en 2000 pour partager interrogations et expériences sur les politiques de protection, de valorisation du patrimoine et de reconquête des centres anciens. L'association compte aujourd'hui 260 villes et territoires, soit 1750 communes représentant 13 millions d'habitants, qui adhèrent au titre de leurs sites patrimoniaux remarquables (les anciens secteurs sauvegardés et ZPPAUP ou AVAP) ou du label « Ville et Pays d'Art et d'Histoire ».

Sites & Cités œuvre depuis sa création à la préservation et la valorisation du patrimoine et des centres anciens (en France et à l'international), que ce soit en termes de requalification des quartiers anciens, de réflexion innovante pour la restauration énergétique du bâti ancien ou encore de la revitalisation économique des centres villes en s'appuyant sur la qualité du patrimoine.

L'Association mène quotidiennement une mise en réseau des compétences de tous les acteurs du patrimoine en favorisant les coopérations et les échanges (échanges d'expériences, nombreuses rencontres et séminaires et congrès). Sites & Cités accompagne ses membres dans la mise en œuvre de leurs politiques patrimoniales (accompagnement, expertises), réalise une veille sur les textes de loi portant sur le patrimoine (loi LCAP; loi ELAN), conduit des études en partenariat avec des ministères, l'Anah, la caisse des dépôts, le Cerema ...

Les actions de l'association sont centrées autour de 4 axes forts : Revitalisation des centres et quartiers anciens, Développement de l'économie et du tourisme patrimonial, Médiation et participation citoyenne autour des patrimoines, Patrimoines et expertise internationale.

Ces actions sont mises en œuvre avec les villes membres et les nombreux partenaires que compte l'Association : les Ministères (Ministère de la Culture, Ministère de la Cohésion des territoires, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Ministère de la Transition écologique et solidaire), le groupe Caisse des dépôts, le CEREMA, l'Anah, EDF, Atout France, La Poste, les réseaux d'élus et de collectivités.

Sites & Cités mobilise ainsi les acteurs, élus et techniciens autour de la conservation, de la restauration et de la mise en valeur du patrimoine, notamment en structurant le dialogue avec les instances nationales et en assurant une veille sur l'actualité du patrimoine.

Musée d'Aquitaine – 20 cours Pasteur, 33000 Bordeaux
09 72 49 97 06 – reseau@sites-cites.fr
www.sites-cites.fr